

L'ENQUÊTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

DU 12 AU 23 NOV. 2018

Inscription : avant le 14 sept. 2018

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette formation est ouverte en priorité aux magistrats du parquet, de l'instruction ou du siège spécialisés dans le contentieux économique et financier.

OBSERVATIONS

La deuxième semaine de formation se déroule dans une juridiction. La majorité des stages se déroule en province. Les affectations dépendent des places offertes par les lieux de stage. **Une parfaite maîtrise du français est nécessaire (niveau B2 requis).**

LANGUE

Français exclusivement.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France
&
dans une juridiction française.

PRIX

1 300 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

La libéralisation des capitaux, la complexité croissante des relations entre les acteurs du monde économique ou encore l'internationalisation du crime organisé y compris dans le monde des affaires, obligent les autorités politiques et judiciaires à mettre en place des outils juridiques pour lutter contre des phénomènes qui rongent l'économie.

Face à une délinquance toujours plus astucieuse et de mieux en mieux structurée, les juges, procureurs et services d'enquête ont dû mener une réflexion innovante pour lutter plus efficacement contre cette forme particulière de criminalité, notamment par le renforcement de leur partenariat avec d'autres institutions spécialisées dans la lutte contre la délinquance économique et financière.

Pédagogie

Cette session permettra à ses participants d'échanger sur leurs savoirs techniques et de réfléchir à l'équilibre entre les nécessités de la répression et la protection des intérêts économiques et sociaux de la nation.

Les meilleurs spécialistes français de la lutte contre la criminalité économique et financière y aborderont notamment les thèmes de travail suivants :

- définition des infractions financières, apport d'éléments de base facilitant la lecture des documents comptables et d'analyse financière ;
- description des spécificités des techniques d'enquête policière ;
- traitement judiciaire des infractions économiques et financières : prévention et répression, rôle des parquets dans le cadre des entreprises en difficulté, politique pénale en matière financière, phase d'instruction ;
- description du rôle des auxiliaires de justice, des experts, des institutions publiques aux côtés de la justice : Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN) ;
- coopération internationale dans le traitement judiciaire de la lutte contre la grande corruption.

La partie théorique de cette formation d'une semaine à l'ENM est suivie d'un stage pratique en juridiction d'une semaine : soit dans une Juridiction interrégionale spécialisée (JIRS), soit dans une juridiction qui dispose d'une chambre spécialisée dans le domaine financier.

LA CORRUPTION : DÉTECTION, PRÉVENTION, RÉPRESSION

La corruption n'épargne aucun pays au monde et constitue une menace grave pour la démocratie. Elle prend parfois des proportions telles qu'elle risque de freiner la croissance économique et de contrarier les efforts accomplis en vue d'instaurer une bonne gouvernance. Elle entraîne, à terme, la dégénérescence du tissu social et fausse le système économique et la structure politique des États.

Depuis quelques années, les efforts accomplis à l'échelle internationale et au niveau des États pour combattre la corruption, encourager la transparence et accroître la responsabilité prennent de l'ampleur parce que l'on comprend mieux le coût politique, économique et social de la corruption.

Destinée à des magistrats et fonctionnaires confrontés à la gestion administrative ou judiciaire des faits de corruption - ou assimilés - et à leur prévention, cette session se propose de sensibiliser et de former ces professionnels tant à la prévention qu'à la répression de ce phénomène.

La formation permettra notamment de mettre à la disposition des participants l'expertise de l'Agence Française Anticorruption (AFA), ainsi que des outils techniques et juridiques permettant de détecter au mieux, de réguler ou de traiter ce type de comportement.



Pédagogie

Sont réunis l'ensemble des acteurs des différents secteurs concernés : AFA, sociologues, juges financiers, procureurs, enquêteurs spécialisés, avocats, universitaires, représentants du Groupe d'États contre la corruption (GRECO), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisations non gouvernementales (ONG), services de renseignement financier comme le Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN), hauts fonctionnaires du ministère de la justice, des finances ou des affaires étrangères, responsables du secteur privé, etc.

Ils interviendront au cours de la session sous forme de conférences, tables rondes, débats sur des angles particuliers (action internationale, point de vue de la société civile, etc.), afin de partager leurs expériences et leur connaissance du phénomène et de son traitement avec, pour objectif, une meilleure prise de conscience des enjeux de la corruption, tant en France qu'au niveau international.

DU 26 AU 30 NOV. 2018

Inscription : avant le 12 oct. 2018

PARTENARIAT

Agence Française Anticorruption.



TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette session est ouverte aux juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la corruption et les autres manquements au devoir de probité.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Marie Compère
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24